

BILAN DE COMPETENCES

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs

Le bilan de compétences est un dispositif légal permettant de définir et mettre en place un changement de carrière. Il permet de :

- Définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter,
- Confirmer les idées de projet que vous avez déjà,
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations
- Valider l'adéquation entre votre profil et les demandes du marché de l'emploi,
- Construire un projet de formation, de VAE
- Etudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise

Dates et durées

Jusqu'à 21 heures d'entretien maximum, réparties en sessions de 2 ou 3 heures selon vos disponibilités et vos besoins.

Un rendez-vous par semaine, tous les 10/15 jours.

Financements

Tarif : 1600€

- CPF autonome
- Aide Individuelle à la Formation Pôle Emploi
- APEC
- AGEFIPH – FIPHFP
- Plan de développement des compétences de votre entreprise
- FNE

Le Bilan de compétences s'adresse à tous publics :

- Salarié du secteur privé, en contrat à durée indéterminée, déterminée ou en intérim
- Salarié du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires...)
- Demandeur d'emploi
- Indépendants

Aucun prérequis en termes de niveau de niveau ou d'ancienneté

Modalités

Nous vous recevons dans nos locaux d'Anglet ou en distanciel via TEAMS.

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Contenus

Phase préliminaire – Analyse de besoins et de situation

- Définir vos attentes et vos besoins
- Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan
- Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs
- Confirmer les éléments administratifs et l'engagement dans la démarche

Phase d'investigation et exploration de pistes professionnelles

Bilan personnel

- Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes
- Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêts professionnels
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels

Bilan professionnel

- Mettre en avant les acquis que vous souhaitez conserver dans vos prochains projets :
 - Vos connaissances
 - Vos aptitudes
 - Vos compétences professionnelles et extraprofessionnelles
- Transposer les atouts de votre parcours en compétences et vos compétences transférables en métiers

Exploration de nouvelles orientations professionnelles

- Rechercher, identifier et définir des métiers qui correspondent à vos objectifs
- Explorer la faisabilité de ces projets grâce à des contacts avec des professionnels et des données sur le marché de l'emploi
- Travailler sur un projet principal et des pistes alternatives
- Connaître les pistes d'évolutions professionnelles pour chaque projet
- Se situer en termes d'adéquation employabilité – profil – marché

Phase de conclusion

- Validation de votre plan d'action qui reprend les éléments suivants :
 - Les actions à réaliser
 - Les coordonnées des interlocuteurs
 - Les dates des actions post-bilan de compétences : inscription en formation, rendez-vous VAE ou création d'entreprise, ...
 - Les plans de financement
 - Les outils : CV, Lettre de motivation, ...

Suivi à 6 mois

- Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels

Suivi et évaluation

A la fin du bilan de compétences nous soumettons un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés (en fin de bilan et à 6 mois).

Intervenants

Florence VIGNACOURT –
Consultante en Bilan de
Compétences depuis 5 ans.

Expérience professionnelle de plus
de 15 ans en entreprises sur des
missions RH notamment de conseil
en mobilité professionnelle,
recrutement, reclassement, bilan
d'orientation/de carrière.

Consultante certifiée MBTI.

Contacts

Florence VIGNACOURT
Consultante en Bilan de
Compétences

06 10 97 59 48
florence.vignacourt@if-formation.fr

Isabelle JARIOD
Référente Handicap

06 86 83 69 64
isabelle.jariod@if-formation.fr

Méthodes, Outils et Ressources Pédagogiques

Les outils et méthodes

Votre conseiller référent vous proposera :

- Des entretiens individuels personnalisés
- De passer des tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivations et d'aptitudes intellectuelles
- Des outils d'aide à la réflexion, grilles d'auto-évaluation et questionnaires
- Des outils de priorisation, d'analyse du parcours et des changements
- La rédaction d'un diagnostic de situation partagé
- Un accès à un espace personnel pour vous orienter tout au long de votre vie (plateforme Parcouréo)
- La formalisation des compétences à l'aide de référentiels
- Une prise de contacts ou de rendez-vous avec les interlocuteurs privilégiés selon les besoins de votre projet (Les centres de formation visés, les lieux ressources VAE, les services de création d'entreprises...)
- Une possibilité de mises en situation professionnelles
- La remise d'un document de synthèse opérationnel

Les moyens

- Des consultants expérimentés en bilan de compétences et mobilité professionnelle
- Mobilisation des équipes du centre de formation, de l'accompagnement à la création d'entreprise et des conseillers spécialisés
- Des moyens matériels : des bureaux individuels équipés et un espace ressource
- Des outils validés par des maisons d'édition spécialisée en orientation professionnelle
- Des documents de synthèses opérationnels